

L'INSTALLATION N' EST PAS CONFORME

Date(s) du contrôle: 4/05/2026 13:45 14:45 **Date d'émission du rapport:** 04/05/2026
Rapport N°: 0867-260504-04

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Normec BT

Adresse: Roderveldlaan 2, 2600 Berchem

T: 083 21 35 27 E: namur-btv@normecgroup.com Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0867

Identification des tiers:

Identification de l'installation électrique:

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Visite de contrôle (6.5)
Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/10/1981 jusqu'au 01/06/2020

Informations contenu contrôle: Néant

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a

N° Rapport: 0867-260504-04

VMA - 66.02



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com

Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: Mono 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: XVB - Section: 2 x 2,5 mm²

Type d'électrode de terre: Inconnu

Nombre de tableaux: 1

Valeur nominale de la protection du branchement: 16A

Type de coupure générale: 2P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: Inconnue

Nombre de circuits: TD(1) (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 2P 40 A 300 mA type A, circuit
(s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1

Dispositifs à courant différentiel installés: 2P 40 A 30 mA type A, circuit
(s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1

**TGBT**

1 DIFF 2P 40A 300mA

1 DISJ 2P C16A

TD1

1 DIFF 2P 40A 30mA

1 DISJ C16A 2P

2 DISJ C20A 2P

1 DISJ B16A 2P

Documents des influences externes: Voir infractions

Ref. des voies d'évacuation et des espaces difficiles à évacuer: voir infractions

Documents des installations de sécurité: Non communiqué

Documents des installations critiques: Non communiqué

Plan de position des prises de terre: pas d'application

Réf. rapport du contrôle de conformité: voir infractions

Localisation des canalisations souterraines: via des plans: réf.: voir infractions

Résultats du contrôle:**Mesures et essais:**

Résistance de dispersion de la prise de terre: / Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 54 MOhm

N° Rapport: 0867-260504-04

VMA - 66.02

Installations électriques à basse tension et à très basse
tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)**Maatschappelijke zetel / Siège social:**Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com

Infractions constatées:

- 1 La tension d'alimentation n'est pas affichée sur chaque tableau électrique (Livre 1: 3.1.3.3).
- 2 Le numéro de suivi n'est pas affiché sur chaque tableau électrique (installations non domestiques) (Livre 1: 3.1.3.3).
- 3 Le schéma de mise à la terre n'est pas affiché sur chaque tableau électrique (installations non domestiques) (Livre 1: 3.1.3.3).
- 4 Le courant de court-circuit présumé maximal au niveau du tableau n'est pas affiché sur chaque tableau électrique (installations non domestiques) (Livre 1: 3.1.3.3).
- 5 L'utilisation de la technique de filiation n'est pas affichée sur chaque tableau électrique et la filiation est utilisée (Livre 1: 3.1.3.3).
- 6 Le rapport de contrôle de conformité est manquant (Livre 1: 9.1.1 / 9.1.2).
- 7 Absence du schéma de circuits / plan schématique (Livre 1: 3.1.2.1).
- 8 Le document des influences externes manque (Livre 1: 9.1.6).
- 9 La liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile manque (Livre 1: 3.1.2.1).
- 10 Les plans des canalisations électriques souterraines manquent et aucune information n'a pu être donnée sur leur emplacement (Livre 1: 3.1.2.1).

Remarques:

- 1 Pas accès à la cabine haute tension du domaine (privée)

Conclusion du contrôle:

3. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes.

Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0867 p.o. du directeur technique

04/05/26 15:35

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum



N° Rapport: 0867-260504-04

VMA - 66.02



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com